Le 01 avril 2020,
L'enquête a été envoyée le 23 mars 2020 à près de 4000 entreprises et artisans de la facture instrumentale (entreprises, artisans luthiers, magasins de musique, accordeurs de pianos, etc.).
404 entreprises ont répondu, soit plus de 10%.
Remarque : les réponses notées de 1 à 5 => 1 est la réponse la plus mauvaise et 5 la meilleure

1-1 - Avez-vous maintenu votre activité depuis le 15 mars ?

404 réponses

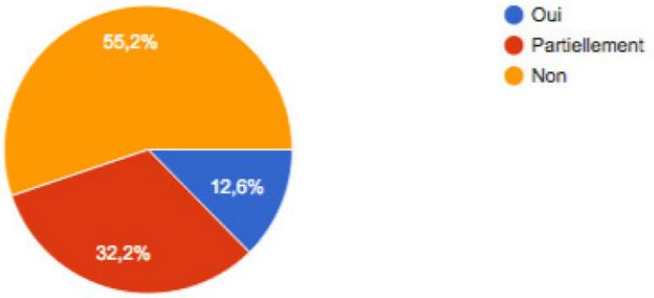

1-2 - Evaluez la baisse de votre chiffre d'affaire par rapport à ce qu'il aurait du être pour le mois de mars :

403 réponses

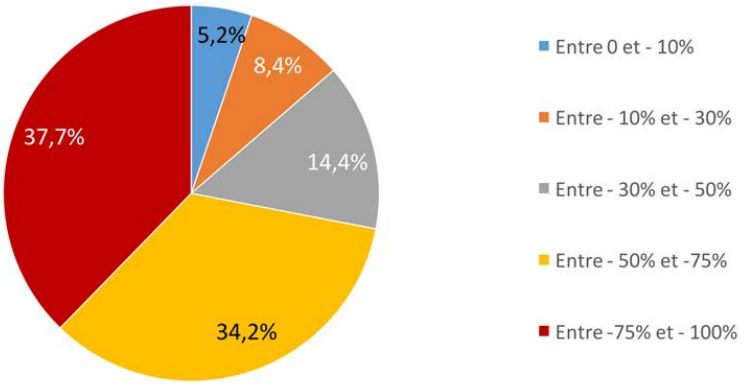

1-3 - Aviez-vous déjà subi une baisse de votre chiffre d'affaire en février ?

404 réponses

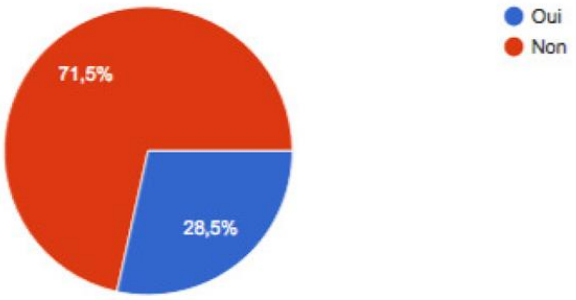

Chambre Syndicale de la Facture Instrumentale (CSFI)
9, rue Saint-Martin 75004 PARIS / www.csfi-musique.fr
contact@csfi-musique.fr ou csfinstrumentale@gmail.com / +33 (0)1.83.06.02.40 / +33 (0)6.16.58.61.51
SIREN 306 562 943. SIRET 306 562 943 00069. APE 9411 Z

CSFI
AU SERVICE DE LA MUSIQUE DEPUIS 1890

Les aides de l'état : Accès à l'information

2-1 - Trouvez-vous compréhensibles les injonctions du gouvernement en matière d'ouverture ou de fermeture des entreprises ?

404 réponses

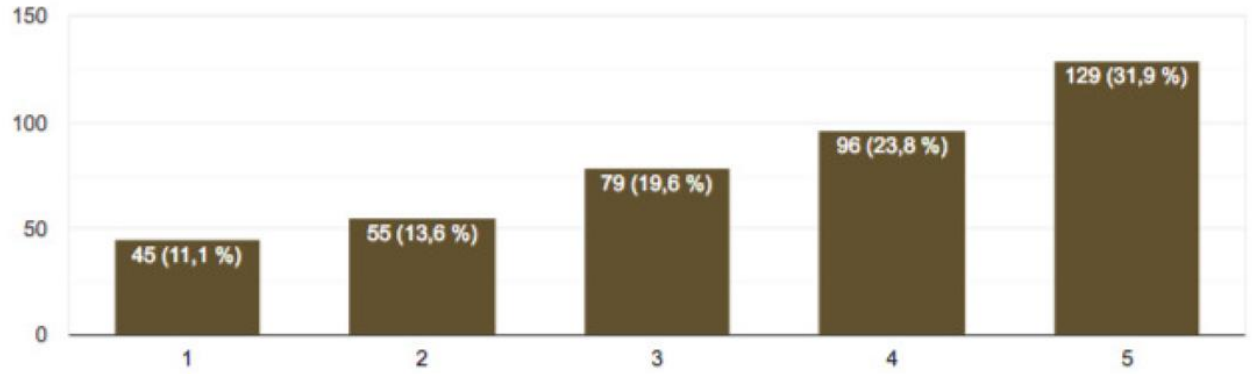

2-2 - Avez-vous accès aux informations concernant les aides aux entreprises ?

404 réponses

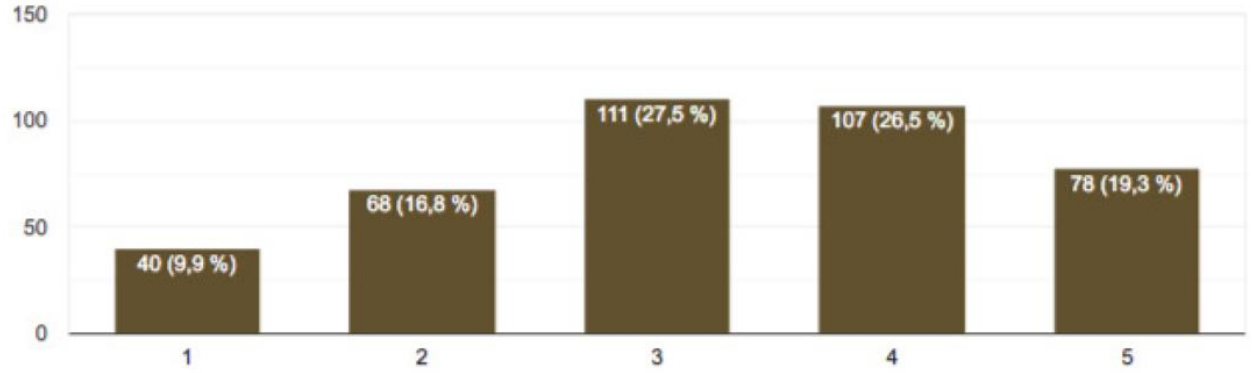

2-3 - Ces informations vous semblent-elles compréhensibles ?

404 réponses

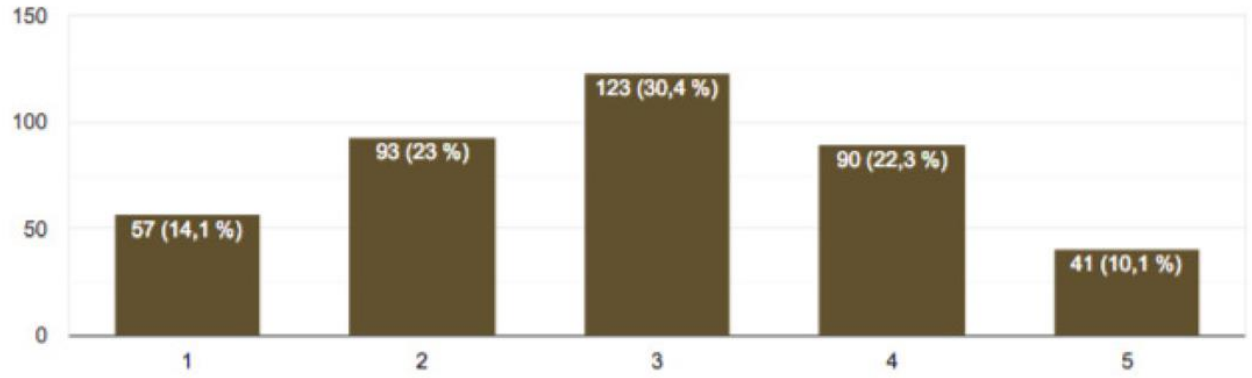

2-4 - Quelle est la pertinence des aides proposées par l'état par rapport à vos besoins ?

404 réponses

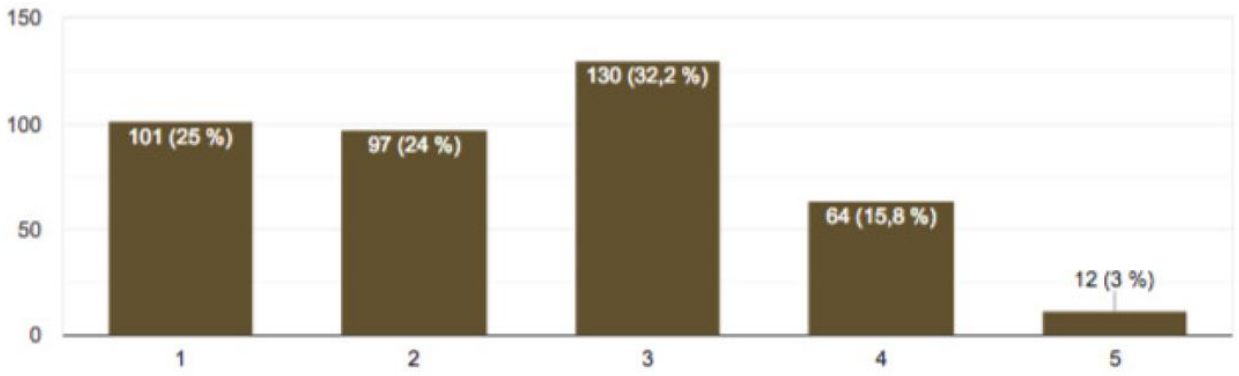

2-5 - Rencontrez-vous des difficultés pour accéder aux aides de l'état ?

404 réponses

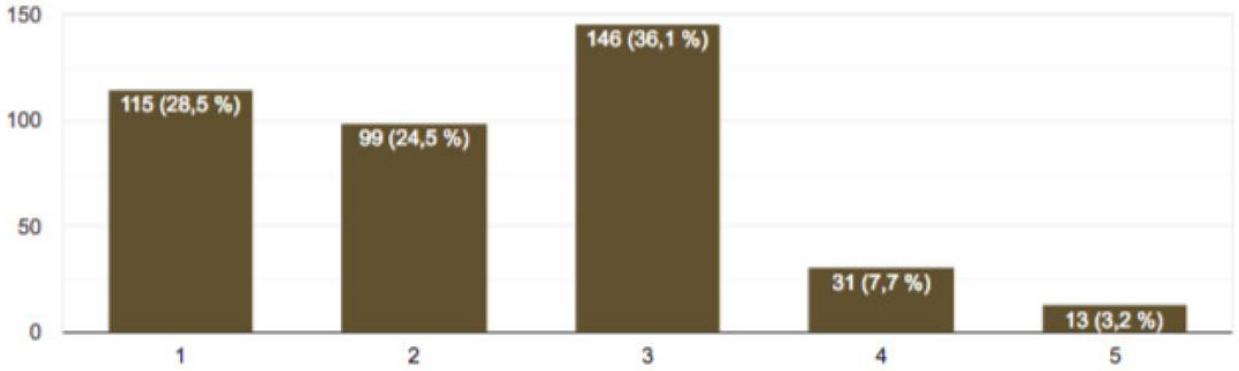

2-6 - Avez-vous besoin de recourir au chômage partiel ?

404 réponses

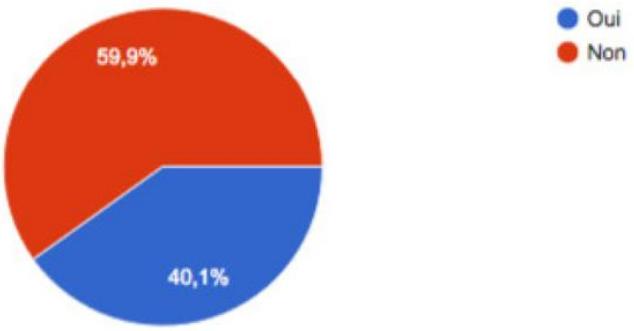

2-7 - Rencontrez-vous des difficultés pour accéder à la demande de chômage partiel ?

404 réponses

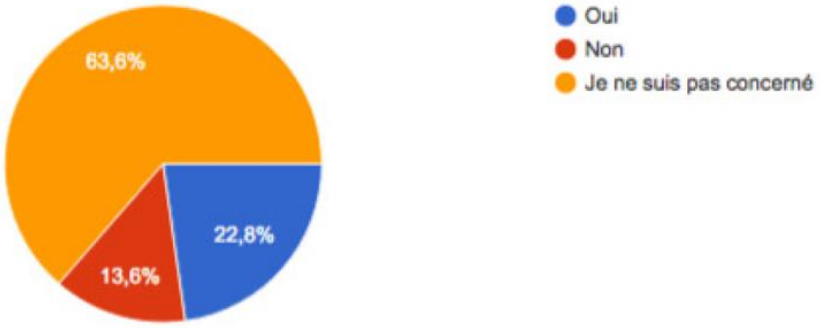

2-8 - Avez-vous reçu un refus de la part de la DIRECCTE suite à votre demande de chômage partiel ?

404 réponses

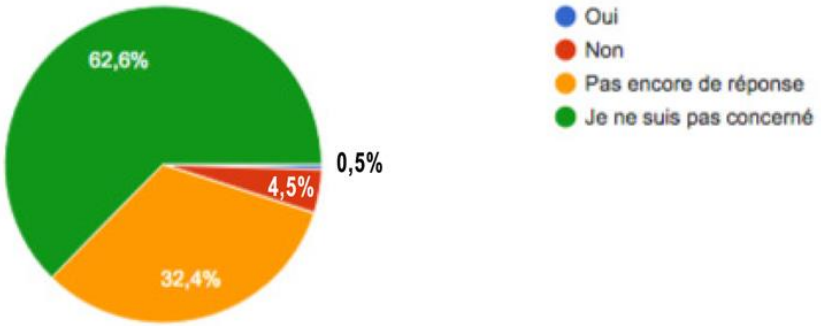

2-9 - Avez-vous des besoins sur le plan socio-économique non couverts par les aides proposées ?

404 réponses

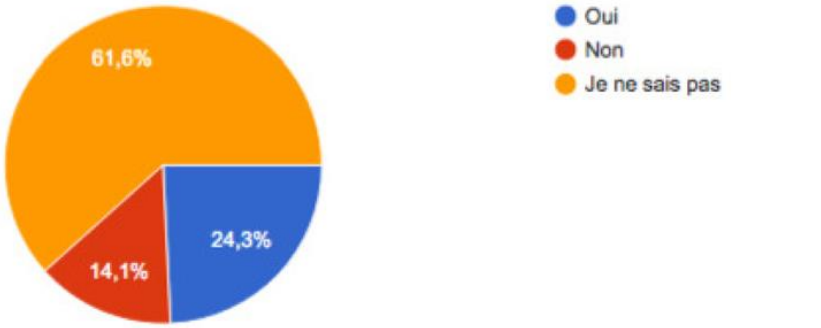

2-10 - Si vous avez des besoins sur le plan socio-économique non couverts par les aides proposées, quels sont ces besoins ?
94 réponses

Le premier besoin qui apparaît en masse est une aide immédiate à la trésorerie et une compensation de la baisse de chiffre d'affaires par des aides ciblées :

- Aide à la trésorerie, aux cotisations sociales et aux charges fixes (La suppression et non le report de cotisations) suspension des charges URSSAF pour les périodes où le chiffre d'affaire est impactée à plus de 50%
- Besoin de trésorerie et de décalage des paiements.
- Délai paiement TVA pour conserver de la trésorerie
- Prêts bancaires adaptés à la situation de crise
- Des aides sur la baisse du chiffre d'affaire
- Aide exceptionnelle pour le secteur des instruments de musique
- Aide pour les indépendants chef d'entreprise
- Aide pour la perte d'exploitation
- Annulation pure et simple des mensualités Urssaf pendant la période de confinement
- Aide pour un secteur déjà en difficulté face à une concurrence déloyale d'entreprises basées dans des paradis fiscaux
- Aide au remboursement des prêts en cours

Constatation des défaillances du système :

- L'information sur les aides ne sont pas les mêmes en fonction de l'interlocuteur
- Revoir le point du CA 2019 / CA 2020. CA du mois de mars 2019 non représentatif de l'activité car pouvant être faible.
- Défaillance des assurances dans le cas d'une pandémie qui devrait être considérée comme catastrophe naturelle
- Commerçants : Taxe sur l'accident du travail à 4,3% alors que pour d'autres c'est 1,7% voire 1,5% (problème avec la CARSAT)
- Les entreprises avec associés n'ont pas d'aide spécifique
- Rémunération des gérants TNS non prise en compte par les mesures du gouvernement,
- Chômage partiel non pris en compte pour Président salarié SAS
- Le phénomène de la vente sur internet qui a déjà causé la fermeture de magasins de musique va augmenter et accélérer la tendance.
- Fragilité du statut micro-entreprise (pas de chômage, pas d'arrêt maladie possible)

Des questions récurrentes :

- Quelles sont les aides prévus pour les conjoints collaborateurs ?
- Quelles sont les aides pour les gérants salariés ?

En cas de maintien partiel ou total de votre activité

3-1 - Avez-vous accès aux informations concernant les procédures sanitaires à mettre en œuvre ?

386 réponses

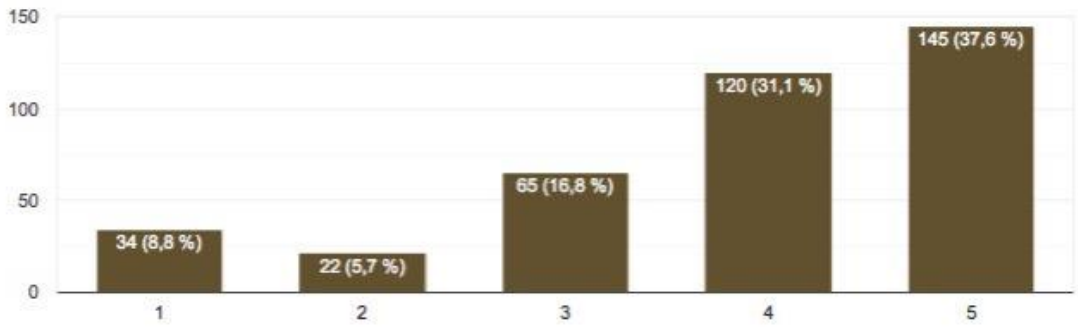

3-2 - Votre capacité à mettre en œuvre les procédures sanitaires ?

379 réponses

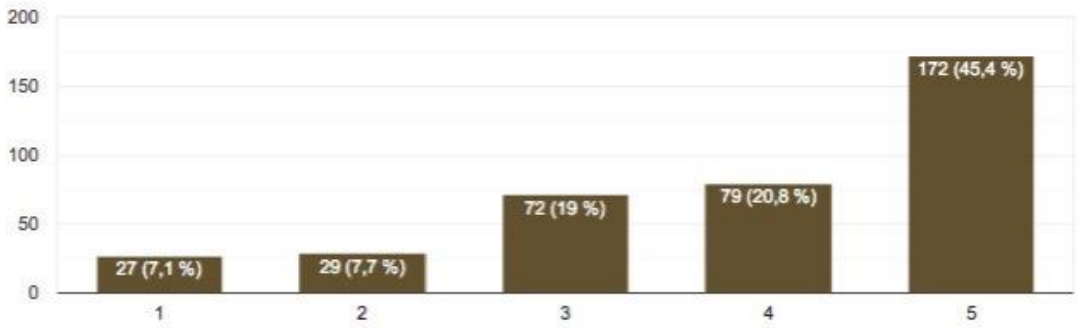

3-3 - Si vous avez des salariés : Rencontrez-vous des difficultés à faire travailler vos salariés ?

159 réponses

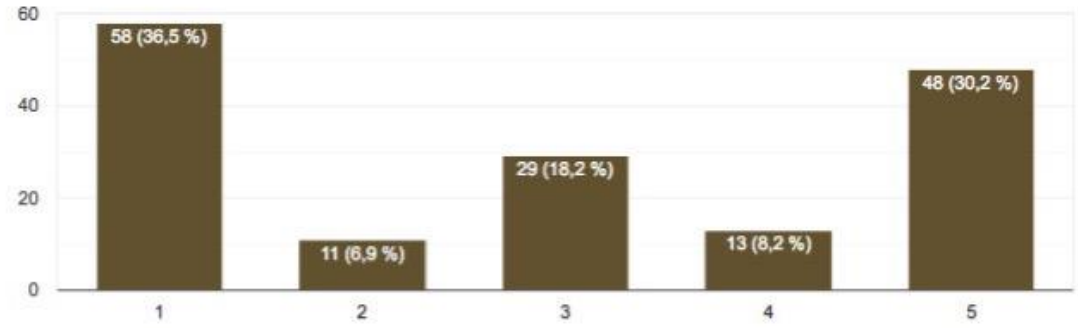

3-4 - Si vous avez des salariés et que vous rencontrez des difficultés à les faire travailler, quelles en sont les raisons ? 64 réponses

Salariés indisponibles pour garde d'enfants	21
Salariés ne pouvant pas se déplacer	9
Salariés indisponibles pour raisons maladies	8
Magasin fermé	5
ARRET DE L'ACTIVITÉ LIÉ À LA FERMETURE DE NOS FOURNISSEURS ET CLIENTS	1
AUTO ENTREPRENEUR	1
chômage partiel	1
Client en confinement	1
confinement car commerce non indispensable	1
entreprise fermé	1
fermeture obligatoire de l'Ets	1
Interdiction de les faire travailler !	1
Manque de travail	1
mesure de confinement de moi même par rapport à mon age et mon risque sanitaire plus élevé	1
Ne voulant pas les faire travailler parce qu'il y a eu un cas au sein de notre structure	1
notre magasin n'est pas de 1ere nécessité	1
Nous avons demandé le chômage pour nos quatre salariés.	1
Nous sommes fermes donc personne ne travaille	1
Nous vendons des pianos et le magasin etant ferme personne ne travaille	1
Occuper les salaries en home office	1
Plus de concert	1
Plus de travail (Nous sommes dans l'événementiel et le loisir)	1
Salariés au chômage technique	1
seul	1

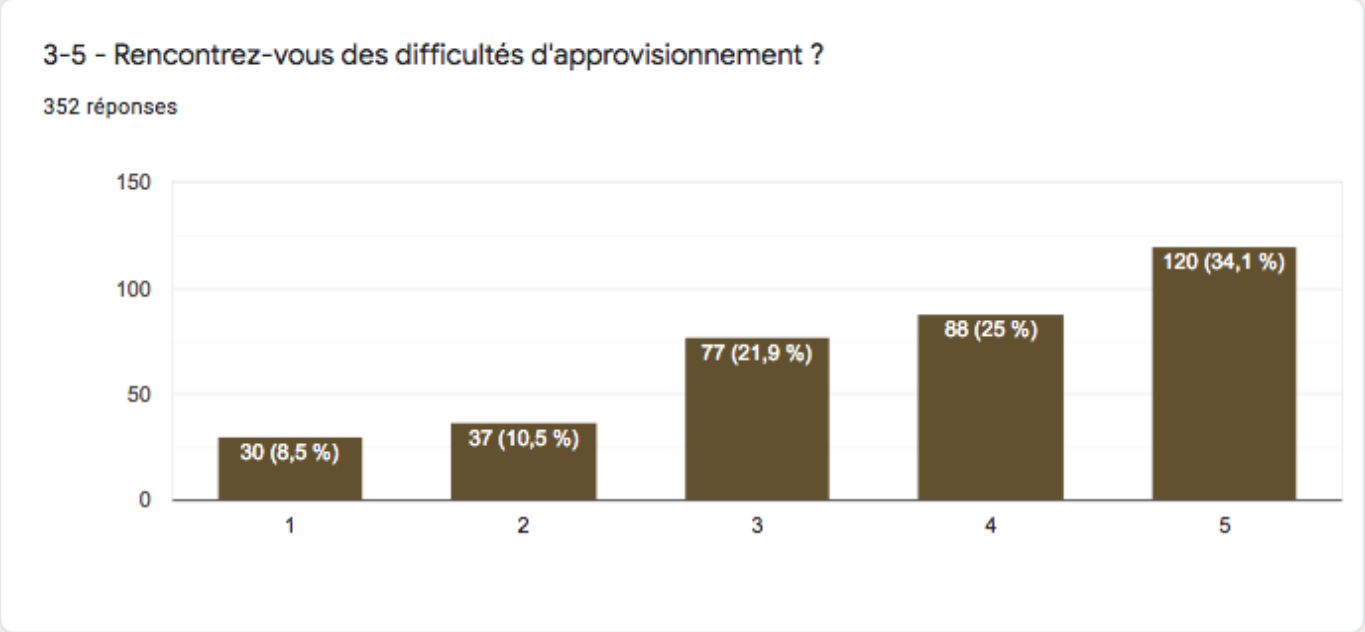

3-6 - A quel point toutes ces difficultés compromettent-elles votre activité ? 378 réponses

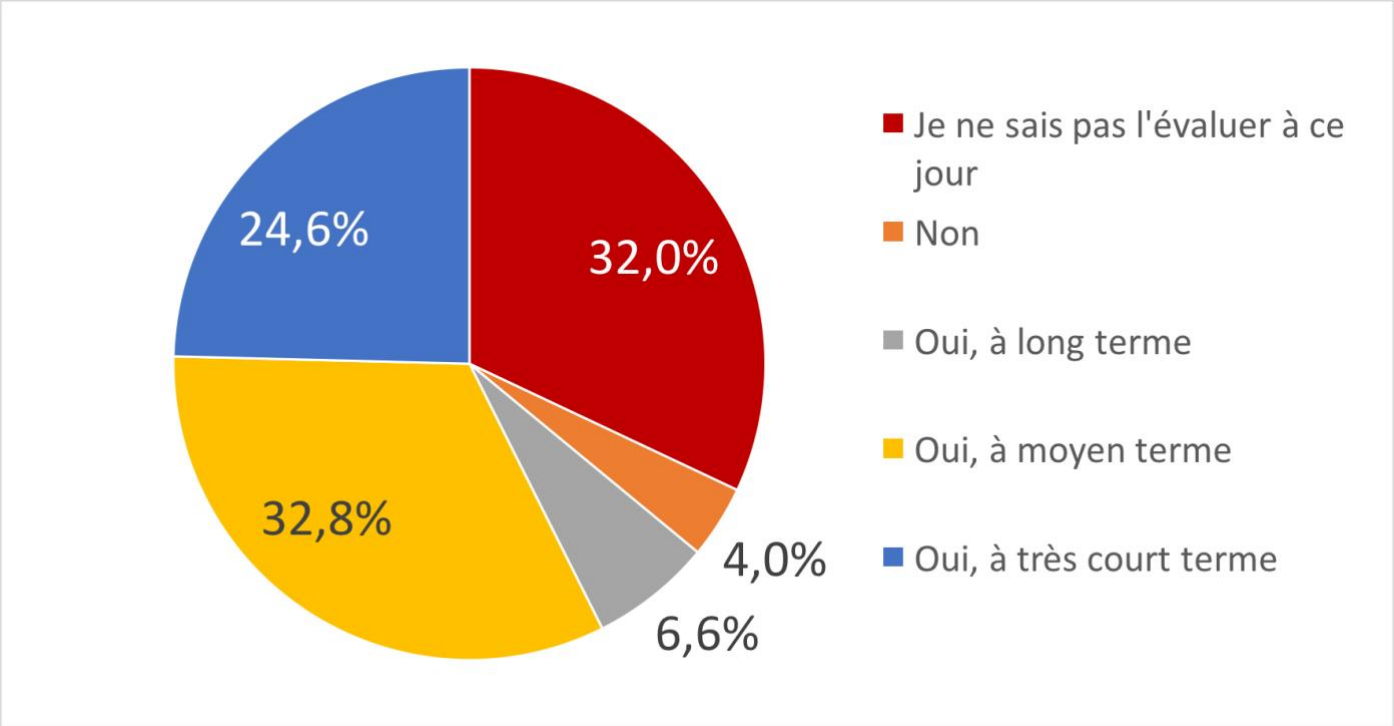

Informations sur votre entreprise

4-1 - Quel est le statut de votre entreprise ? 404 réponses

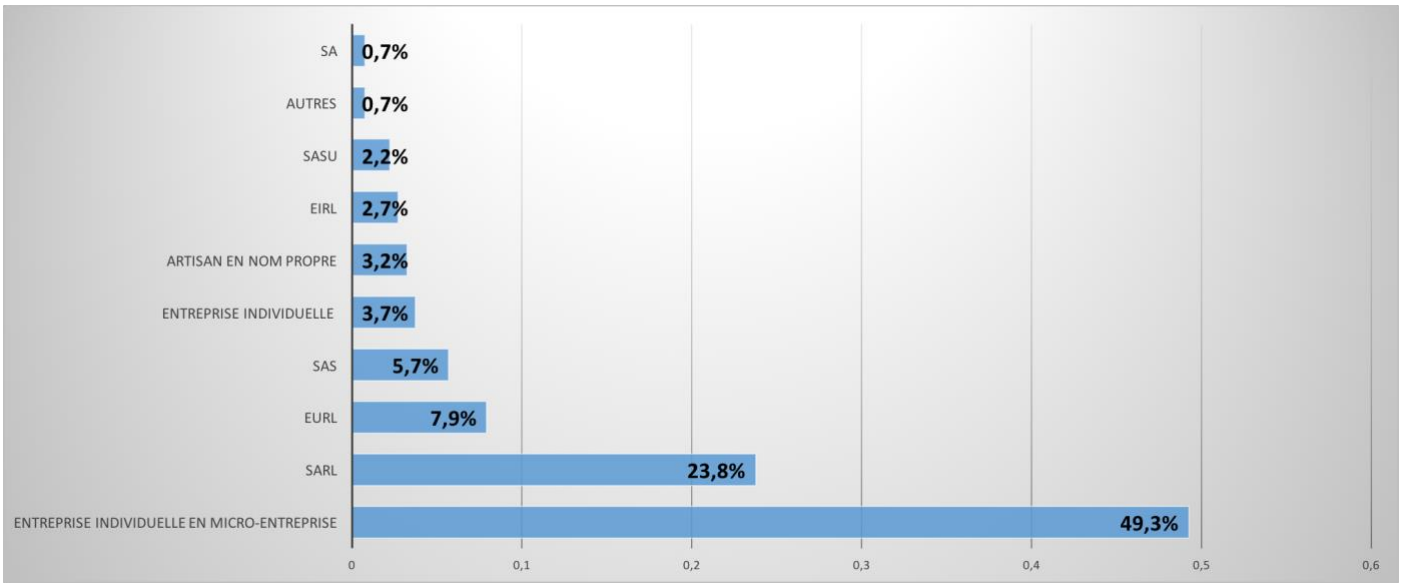

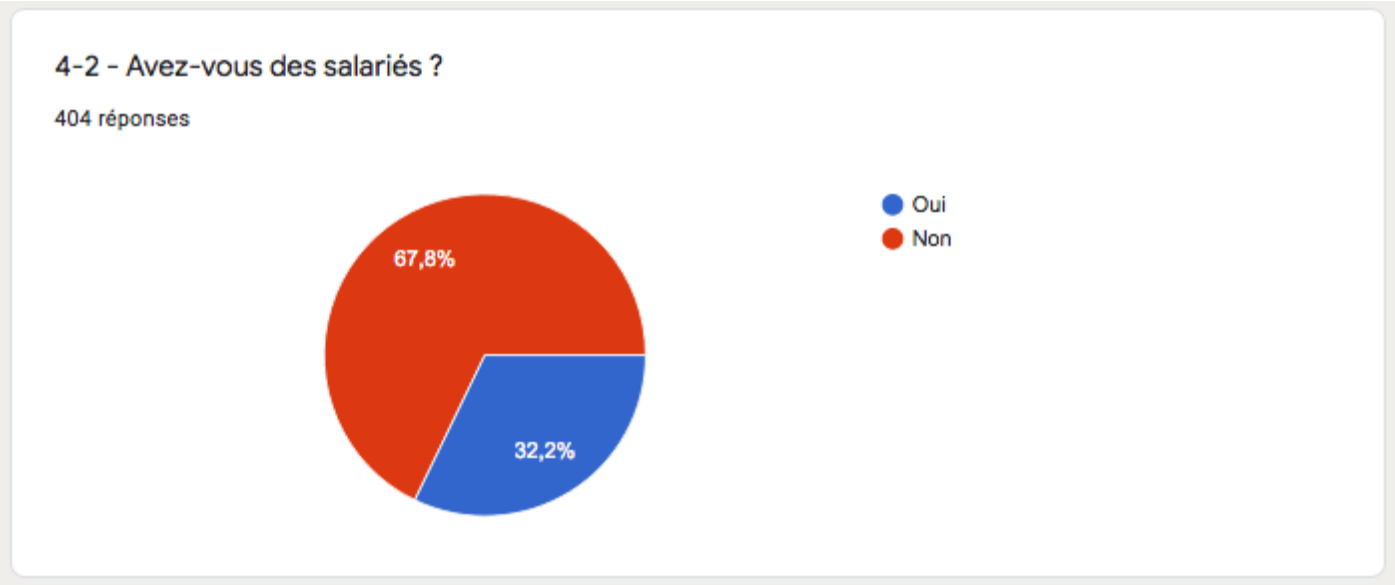
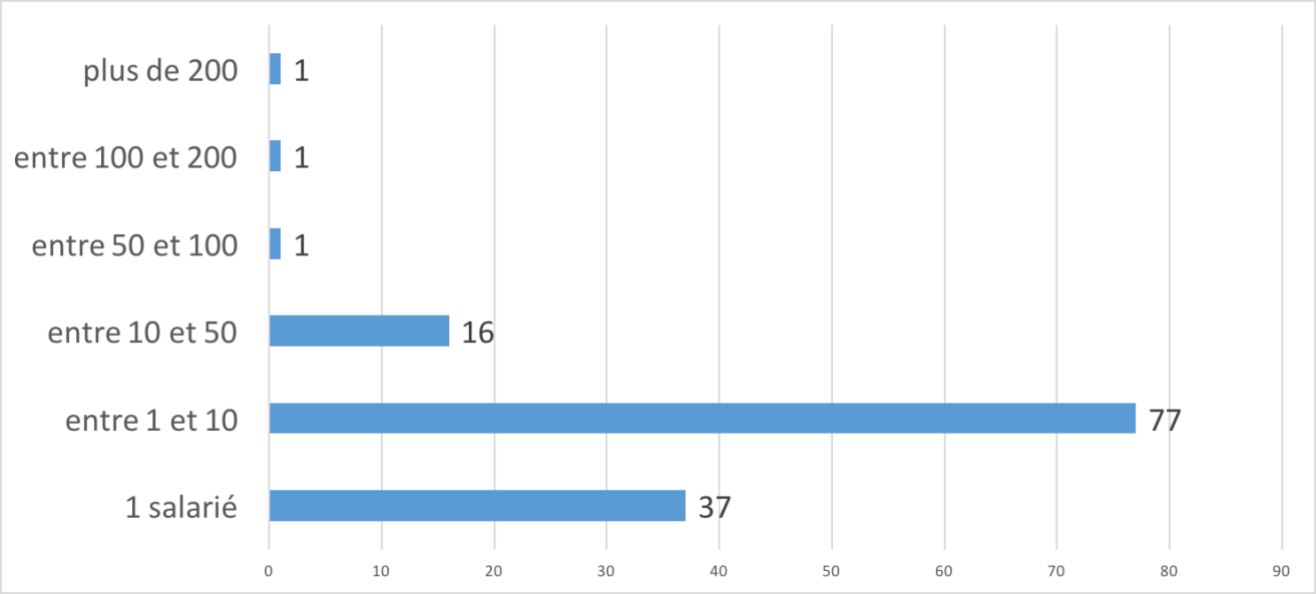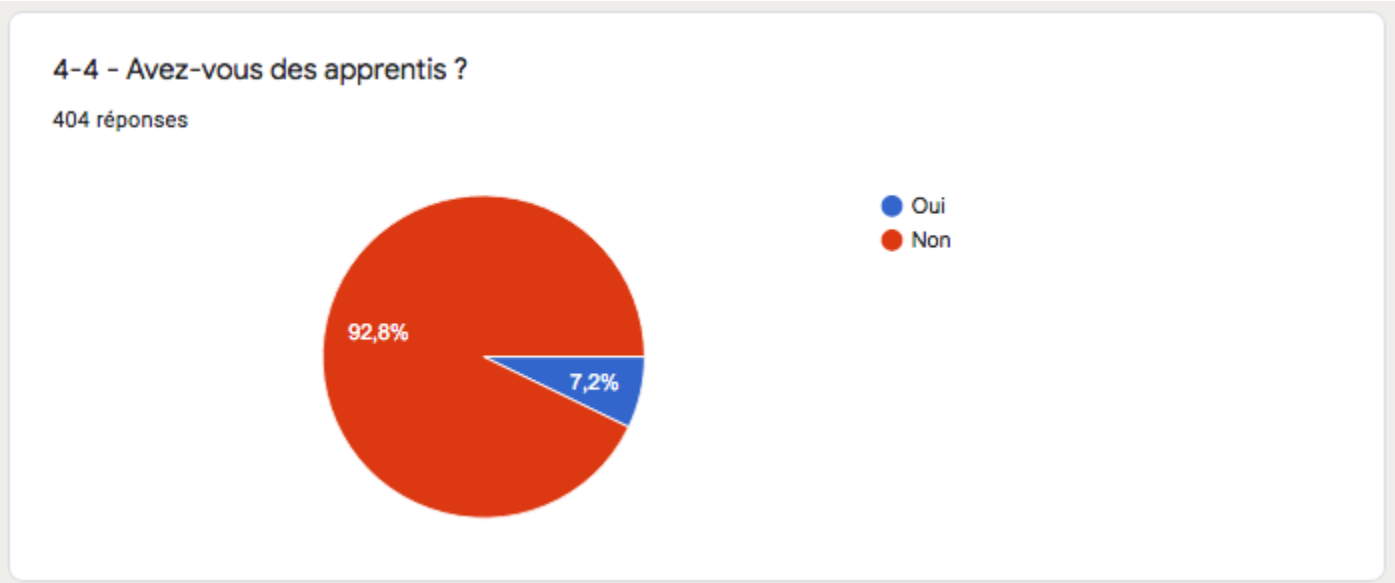
4-3 - Si vous avez des salariés, combien ? 133 réponses